

27 déc 2018 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 27 décembre 2018

Décisions dans le cadre du plan d'avenir pour l'Institut von Karman de dynamique des fluides

Sur proposition de la ministre chargée de la Politique scientifique Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris des décisions dans le cadre du plan d'avenir de l'Institut von Karman de dynamique des fluides.

L'Institut von Karman de dynamique des fluides (IVK) est une AISBL fondée en 1956 en qualité de centre de recherche et de formation dans le cadre d'une mission de l'OTAN. L'IVK est une référence mondiale dans le domaine de la dynamique des fluides et de l'aérodynamique.

Début 2017, l'IVK s'est retrouvé face à un besoin criant de liquidités. Le 20 avril 2017, le Conseil des ministres a décidé d'octroyer un prêt de sauvetage de cinq millions d'euros sous certaines conditions strictes. L'IVK a affecté l'intégralité de ce montant à l'apurement des dettes restant ouvertes. Un plan d'approche a dès lors été proposé afin de poursuivre l'élaboration du trajet de rétablissement du IVK.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres a donné le feu vert pour :

- le versement de cinq millions d'euros dans le cadre du Pacte national d'investissement afin d'augmenter le capital pendant l'exercice budgétaire 2018
- la finalisation des modifications au statut du personnel par l'IVK, avec les accords nécessaires avec le personnel en service

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>